ministère éducation nationale enseignement supérieur recherche

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Inspectrices de l'Education Nationale S.B.S.S.A.
Octobre 2004

CAP

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
Contrôle en Cours de Formation
(arrêté du 17 juin 2003)

Dossier C.C.F. à destination des centres de formation
(Lycées Professionnels publics et privés sous contrat, GRETA, Centres de formation d'Apprentis habilités)

ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

ACADÉMIE DE LYON
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ORGANISATION DU CCF – Généralités

1- Textes de référence :

- **Programme** : Arrêté du 26-6-2002 publié, au BOEN Hors série n°5 du 22 août 2002
- **Horaires et seuils de dédoublement** : Arrêté du 24-4-2002, publié au BOEN n°21 du 23 mai 2002
- **Evaluation** : Arrêté du 17-6-2003, publié, au BOEN n°29 du 17 juillet 2003

2- Publics concernés :

A compter de la session 2005, l'évaluation concerne les candidats :

- Scolaires des établissements publics ou privés sous contrat
- Apprentis des centres de formation d'apprentis ou sections d'apprentissage habilités par le recteur à pratiquer le CCF,
- De la formation professionnelle continue dispensée dans les établissements publics.

3-Organisation :

Evaluation	Modalités	Documents	Page
Situation d'évaluation écrite qui comporte deux parties	Première partie : évaluation écrite notée sur **7 points** Durée : 1 heure Deuxième partie : réalisation d'un travail personnel écrit, noté sur **7 points** En dernière année de formation	Cahier des charges Fiche de vérification Fiche individuelle de notation Cahier des charges Fiche individuelle de notation	4 7 8 5 9
Situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme	**Evaluation du comportement du candidat face à une situation d'urgence** ; formation et évaluation réalisé par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur. Notée sur **6 points** Au cours du cycle de formation	Cahier des charges Fiche individuelle de notation	6 10/11

4- Calendrier du CCF et information de l'IEN :

Le CCF est organisé sous la responsabilité du chef d'établissement.
L'IEN de spécialité veille au bon déroulement du CCF.
Les projets d'évaluation doivent lui être transmis, au plus tard fin mars de l'année terminale de formation.
Projets à retourner à l'adresse suivante :
Mme AUGY SIEN Rectorat de l'Académie de Lyon 92, rue de Marseille - BP7227 69354 Lyon Cedex 07

Il convient de transmettre à l'IEN :

- Le calendrier des situations d'évaluation pour l'ensemble des classes concernées dans l'établissement.
- Pour chaque situation d'évaluation programmée :
  - Les questions posées + l'ensemble des documents remis aux candidats dans leur forme définitive
  - Le corrigé avec la présentation du barème

Les projets seront examinés par une commission académique d'harmonisation.

5- Information de candidats :

Les candidats sont informés à l'avance des dates, horaires, ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence par :

- Inscription sur le carnet de correspondance,
- Inscription dans le cahier de texte de la classe,
- Emargement d'une liste

6- Absences :

Les textes nationaux n'apportant pas de réponses réglementaires précises quant aux situations d'absences lors des évaluations dans le cadre du CCF, il convient d'appliquer les « recommandations » des inspections académiques des trois départements de l'académie de LYON .
Cas d'absence d'un élève à une situation d'évaluation :

- Si cette absence est justifiée* : organiser pour cet élève une nouvelle situation d'évaluation
- Si cette absence n'est pas justifiée : porter le candidat « Absent » sur la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues.

La mention « Absent » sera sanctionnée par la note « zéro » pour la partie d'épreuve correspondante, dans le calcul de la note proposée au jury.

**à l'appréciation du chef d'établissement.*

7-Constitution du dossier du candidat :

Afin de regrouper l'ensemble des situations d'évaluation par Contrôle en Cours de Formation de l'épreuve de Vie Sociale et Professionnelle, les enseignants et formateurs constituent pour chacun des candidats le « dossier d'évaluation par Contrôle en Cours de Formation . Il est composé de

➔ **la fiche individuelle de synthèse de notes** obtenues en Contrôle en Cours de Formation – **format A3 page 13** - contenant l'ensemble des documents ayant servi à constituer la note proposée au jury :

- Au titre de la situation d'évaluation écrite, on trouvera :
  - Le document d'évaluation de la situation d'évaluation ponctuelle
  - Le document d'évaluation du travail personnel écrit
- Au titre de la situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme, on trouvera :
  - La grille d'évaluation de secourisme ou la photocopie de l'attestation SST le cas échéant.

➔ **les originaux des travaux écrits** : situation d'évaluation et travail personnel doivent être joints au dossier d'évaluation de chaque candidat.

➔ **La note finale** sur 20 est arrondie au ½ point le plus proche par l'enseignant ou le formateur avant la saisie. La note attribuée au candidat **reste confidentielle jusqu'à la délibération du jury.**

Ce dossier doit être conservé, dès son ouverture et pendant un an après la délibération, dans l'établissement de formation, les éléments le composant étant de nature réglementaire.

CAHIER DES CHARGES

Rappel :
L'épreuve de Vie Sociale et Professionnelle évalue des connaissances et des compétences mentionnées dans le référentiel. Elle s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

1- Situation d'évaluation écrite :

Cette situation est organisée en dernière année de formation et comporte deux parties. Il est indispensable de respecter les limites d'exigence figurant dans le référentiel.

Première partie :
Evaluation écrite d'une durée d'une heure, notée sur 7 points

Les questions portent sur l'ensemble du programme à l'exclusion de la partie 4.2 « Pratique de secourisme » évaluée dans la deuxième situation d'évaluation.

Consignes de mise en œuvre :

Le sujet présente au moins deux situations issues de la vie professionnelle et/ou de la vie quotidienne qui s'appuient sur l'expérience des candidats ou sur des faits d'actualité.

Méthode et démarche :
L'une des situations proposées doit permettre de mettre en œuvre :
la méthode de résolution de problème :
- Identifier le problème posé
- Identifier et mettre en relation les éléments de la situation
- Mobiliser des connaissances
- Proposer des solutions

OU
La démarche d'analyse des risques :
- Identifier à un poste de travail les situations dangereuses, les phénomènes dangereux, les dommages
- Repérer les risques encourus
- Indiquer les mesures de prévention mises en œuvre, proposer et expliquer les pistes d'amélioration

La deuxième situation doit servir de support de questionnement et permettre la vérification des autres compétences et connaissances à évaluer.

L'analyse des risques porte sur la partie 3 du référentiel relative à l'individu au poste de travail.
Le sujet doit obligatoirement aborder l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : ceux liés à l'activité physique, à la charge mentale, au bruit.

Compétences évaluées :
Parmi les compétences du référentiel, celles liées à la capacité : « Analyser une situation dans sa globalité » seront obligatoirement évaluées.
L'évaluation des connaissances portera au moins sur trois parties du référentiel et représentera 50% du barème de notation
Le barème est fixé par l'enseignant ou le formateur. Pour des facilités de correction, il est possible de prévoir un barème multiple de 7 qui sera ensuite ramené à une note sur 7.

Afin de valider leurs situations d'évaluation, les enseignants vérifient la conformité de leur sujet avec :
- **Le document de mise en relation des contenus et des compétences (voir document d'accompagnement du MEN pages 34-35)**
- **La vérification des points clés – Annexe 1 page 7**

Deuxième partie :
Travail personnel écrit, noté sur 7 points

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction de deux pages maximum par le candidat.
Il peut s'agir d'un travail relatif à :

- A la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action
- Ou à une exploitation de documentation liée aux parties de programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

Consignes de mise en œuvre :

➔ Le travail personnel écrit prend appui sur l'expérience du candidat :

- Expérience professionnelle acquise au cours des P.F.E. ou en enseignement professionnel
- Expérience personnelle

➔ Le candidat peut conduire un travail relatif :

- **A la prévention d'un risque professionnel**
  Qu'il s'agisse de l'analyse d'un risque ou de la participation à une action, le travail personnel écrit présentera :
  - L'énoncé du problème professionnel, dont obligatoirement la présentation des relations risques/effets
  - La description des moyens de prévention (potentiels et mis en œuvre) et la justification des moyens choisis

- **A une exploitation de documentation**
  - L'énoncé d'une problématique
  - L'exploitation d'une documentation
  - Une proposition d'action ou de solution

➔ **Forme de la présentation**
Le candidat doit rédiger un document personnel de deux pages maximum. Une page de couverture sera jointe au dossier du candidat. On évaluera la présentation du document.

➔ **Compétences évaluées :**
Parmi les compétences du référentiel, celles liées à la capacité : « S'informer » et « S'impliquer dans une action» seront obligatoirement évaluées.

➔ **La grille de notation** varie selon la thématique traitée par le candidat. **Page 9**

2- Situation d'évaluation pratique :

Intervention de secourisme notée sur 6 points

Elle est organisée au cours du cycle de formation et permet d'évaluer le comportement du candidat face à une situation d'urgence. Elle est réalisée par le professeur de biotechnologie titulaire du monitorat de secourisme.

NB : ***Compte tenu de la formation au sauvetage Secourisme du travail, le contrôle continu servira d'évaluation.***
Les nouvelles modalités de formation au SST sont applicables depuis le 1er avril 2002.
Circulaire n°26/2001 CNAMTS DRP du 10/09/2001

Etude de différents cas :

1° **Un candidat qui obtient le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail** se voit attribuer 6 points à la situation d'évaluation pratique de secourisme de l'épreuve de VSP au CAP.

2° **Un candidat qui n'obtient pas le diplôme SST** est positionné à l'aide de la grille d'évaluation de contrôle de comportement (**Page 11**), il se voit attribuer une note entre 0 et 6 points qui correspond à sa prestation. Cette note est justifiée avec précision.

3° **Un candidat déjà titulaire du SST ou de l'AFPS** doit être recyclé au cours de l'année de Terminale CAP. Sa participation active au recyclage SST (4 heures) lui attribue 6 points. L'élève doit présenter son certificat SST ou son attestation AFPS au moniteur qui assure le recyclage.

4° **Un candidat qui obtient son SST en classe de 1ère année de CAP** doit suivre un recyclage au cours duquel il est positionné pour valider sa formation. Sa participation active au recyclage SST (4 heures) lui attribue 6 points. L'élève doit présenter son certificat SST ou son attestation AFPS au moniteur qui assure le recyclage.

Remarque :
Le comportement face à une situation d'urgence ne peut être, conformément à la réglementation en vigueur, évalué que par un moniteur de secourisme.

LA SITUATION D'EVALUATION ECRITE : Première partie

POINTS CLES : VERIFICATION / CAHIER DES CHARGES

ANNEXE 1

Structure du CCF sur le Fond :

		Points à vérifier	OUI	NON
Présentation		• Au moins deux situations • Une issue de la vie professionnelle • Une issue de la vie quotidienne • Fait d'actualité ou article de presse récent		
ANALYSE	**Méthodologie de résolution de problème** **OU**	• Identifier le problème posé		
		• Identifier les éléments de la situation		
		• Mettre en relation les éléments de la situation		
		• Mobiliser des connaissances		
		• Proposer des solutions		
	Analyse d'un risque professionnel	• Identification à un poste de travail des situations, phénomènes dangereux, dommages		
		• Repérage des risques encourus		
		• Proposition de mesures de prévention		
Contenus		• Questions sur l'ensemble du référentiel sauf 4.2		
		• Evaluation d'un des risques communs à tous les secteurs		
		• Conformes aux limites d'exigence du référentiel		
		• Evaluation de connaissances sur au moins 3 parties		
		• Connaissances = 50% du barème		

Structure du CCF sur la Forme :

Points à vérifier	OUI	NON
Intitulé de la situation d'évaluation, niveau et temps mentionnés		
Questions rédigées avec des verbes à l'infinitif		
Questions numérotées selon la codification internationale (1, 1.1, 1.1.1….)		
Supports documentaires à analyser variés : texte, graphique, schéma, tableau…		
Documents récents et « originaux »		
Documents lisibles et pas trop longs		
Documents adaptés au niveau de CAP		
Sources exactes des documents mentionnées : titre, auteur, éditeur, date…		
Orthographe et syntaxe correctes		
Corrigé rigoureux		
Barème précisé pour chaque question		
Présentation claire, soignée, aérée		

ACADEMIE DE LYON
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Etablissement **Professeur**	**FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION**	**SESSION**

CCF en CAP : Vie Sociale et Professionnelle

EVALUATION ECRITE : 1ère PARTIE

Candidat : Nom – Prénom : Date de naissance :	**CAP** **Spécialité :**
Date : **Nom et signature du formateur :**	**Note proposée** **/ 7 points**

ACADÉMIE DE LYON
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Etablissement Professeur	**FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION**	**SESSION**

CCF en CAP : Vie Sociale et Professionnelle

EVALUATION DU TRAVAIL PERSONNEL ECRIT : 2ème PARTIE

Candidat : Nom – Prénom : Date de naissance :	**CAP** **Spécialité :**

Critères d'évaluation	Barème	Note
Présentation générale du travail : • Soin, orthographe, rédaction, vocabulaire adapté	1	
Pertinence des données recueillies : • Documentation liée au sujet relatif au risque professionnel ou • A une problématique de la vie professionnelle ou quotidienne	1	
TOTAL 1	**2**	**/2**

Analyser un risque professionnel	Barème	Exploiter une documentation	Barème	Note
• Enoncé du problème professionnel	1	• Enoncé de la problématique	1	
• Description de la situation de travail : pertinence / secteur professionnel	0,5	• Pertinence du problème posé / préoccupations des candidats	0,5	
• Analyse du processus du dommage • Mise en évidence de la relation risques/effets	2	• Exploitation de la documentation	2	
• Présentation ou proposition d'actions de prévention	1,5	• Proposition de solutions	1,5	
TOTAL 2	**5**	**TOTAL 2**	**5**	
TOTAL 1+2	**7**	**TOTAL 1+2**	**7**	

Date :

Signature du formateur :

ACADÉMIE DE LYON
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Etablissement Professeur	**FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION** **CANDIDAT AYANT ECHOUE AU S.S.T.**	**SESSION**

CCF en CAP : Vie Sociale et Professionnelle

INTERVENTION DE SECOURISME

Candidat : Nom – Prénom : Date de naissance :	**CAP** **Spécialité :**

Le candidat qui n'a pas obtenu le SST, sera noté à partir de la fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST conformément à la grille ci-dessous. C'est le 3ème cas concret qui sert de support à la notation pour le CCF.
La grille renseignée sera agrafée à la fiche individuelle de suivi et d'évaluation SST et jointe au dossier CCF du candidat.

Partie A	**Capacités évaluées lors de l'apprentissage**		**Note**
	Acquises [toutes les cases « OUI » ont été cochées]	2	**/2**
	Non acquises [une case « NON », ou davantage, cochée(s)]	0	
Partie B	**3ème cas concret**		
	Le secouriste, le(s) témoin(s) et la victime sont en sécurité	Oui : 1 Non : 0	**/4**
	L'action effectuée sur la victime est appropriée	Oui : 1 Non : 0	
	Les secours ont été alertés	Oui : 1 Non : 0	
	La persistance du résultat et l'apparition d'autres signes sont vérifiés	Oui : 1 Non : 0	
		TOTAL :	**/6**

Date :

Identité de l'évaluateur – Signature :

ACADÉMIE DE LYON
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Etablissement Professeur	**FICHE INDIVIDUELLE DE SYNTHESE DES NOTES OBTENUES**	**SESSION**

Candidat : Nom – Prénom : Date de naissance :	**N° d'inscription :**

CAP
Spécialité :

CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Vie Sociale et Professionnelle

	Notes obtenues
• **Situation d'évaluation écrite :**	
➢ Séquence d'évaluation écrite	**/7**
➢ Travail personnel écrit	**/7**
• **Situation d'évaluation pratique** (intervention de secourisme)	**/6**
TOTAL **Note proposée au jury en points entiers ou en ½ point** (arrondir , s'il y a lieu au ½ point supérieur)	**/20**
Date : **Signature du formateur :**	

ACADÉMIE DE LYON
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Centre de formation :

DOSSIER D'EVALUATION PAR CONTROLE EN COURS DE FORMATION
session 200..

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

C.A.P. ……

Contenu du dossier :

Première situation d'évaluation :

⇒ situation d'évaluation écrite

- la situation d'évaluation proposée
- copie corrigée du candidat

} un seul document si les réponses sont sur le sujet

⇒ un travail personnel

- le travail du candidat
- la grille d'évaluation nominative

Deuxième situation d'évaluation :

⇒ une situation d'évaluation pratique : intervention de secourisme

- copie du diplôme de secouriste ou si non acquis la grille d'évaluation

Note obtenue
……../ 7
……../ 7
……../ 6

Nom du candidat : …… **Note obtenue :** …… **/ 20**

Nom et signature
du chef d'établissement

Nom et signature
de l'enseignant